Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

2025 – 12 – 08

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203848-20251218-2025_12_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 18 décembre 2025

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger.

Absente : Mme Céline Houdelette

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Finances – Budget commune : Décision modificative de crédits n°2

M. Le Maire informe de la nécessité d'une décision modificative sur le budget communal en section d'investissement, en dépenses, afin d'avoir les crédits nécessaires pour le paiement : 1) du fonds de concours pour le financement du parc roulant au SDIS22 - 2) du marché de vidéo protection attribué à l'entreprise Eiffage. En recettes, inscription des 100 000€ de DETR attribués après le vote du budget primitif :

Section d'investissement - Dépenses

Opérations financières	Compte 20415331	+ 1 803.00€
Opération 237 Vidéo protection	Compte 2158	+ 29 000.00€

Section d'investissement – Recettes

Opérations financières	Compte 1641	- 69 197.00€
Opération 206 Aménagement du bourg	Compte 13461	+ 100 000.00€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil par douze voix pour et deux voix contre décident de modifier les lignes budgétaires telles que définies ci-dessus.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24/12/2025

UZEL, le 24/12/2025

Le Maire

G. CHOUPAUX